

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 10 juillet 2023

### Des actions concrètes et immédiates pour faire face au changement climatique

Réuni sous la présidence de Pierre-André Durand, préfet de la région Occitania, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, le conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne a validé près de 30 millions d'euros d'aides lors de sa séance du 7 juillet.

Ce premier semestre de 2023 a donc connu une forte dynamique de projets et de demandes de financements :

- essentiellement dans les domaines de la gestion des milieux aquatiques et de la gestion quantitative (68%),
- mais aussi en faveur de projets structurants de sécurisation de l'alimentation en eau potable des populations (ex : projet du syndicat du Gaillacois pour près de 4 M€).

La prospective financière établie par l'agence de l'eau confirme une augmentation du volant d'investissement de la part des collectivités du bassin, pour un volume d'aides potentiel de 50 à 65 M€/ an supplémentaires sur les deux prochaines années, afin d'accompagner l'ensemble des demandes (assainissement, gestion quantitative, sécurisation de l'alimentation en eau potable, restauration des milieux aquatiques et accompagnement de la transition agroécologique).

Ces nouveaux projets constituent une réponse des collectivités suite aux situations de tension sur le service eau potable constatées lors de la sécheresse 2022 mais aussi des opérations de mobilisation des collectivités suite au comité de bassin du 8 décembre 2022. Comité qui a délibéré en faveur d'une accélération des investissements des collectivités.

A titre d'exemple, les 400 communes qui ont connu des tensions pour assurer le service d'eau potable en 2022 font l'objet d'un suivi étroit par les services déconcentrés de l'État, les deux ARS et l'agence de l'eau.

Le conseil d'administration a été également l'occasion d'examiner la mise en œuvre du plan de résilience 2023, doté d'une enveloppe de 17 M€. Celui-ci a déjà été engagé à hauteur de près de 10 M€, principalement pour des opérations de sécurisation de l'alimentation en eau potable, avec une projection de consommation totale d'ici la fin de l'année.

Quant au Fonds vert, sur dotations de l'État gérées par les agences de l'eau, les dossiers présentés sur les enjeux Renaturation des villes et sur la Biodiversité ont d'ores et déjà fait l'objet d'une programmation validée par les préfets de 40% de l'enveloppe en Nouvelle-Aquitaine et de 80% en Occitania, ce qui témoigne de la montée en puissance de ces enjeux parmi les collectivités.

« Dans notre bassin particulièrement exposé au changement climatique, il est fondamental de sécuriser l'accès à l'eau potable pour tous. C'est pour cela que l'État s'engage, au travers des crédits du fonds verts et de l'agence de l'eau à appuyer les collectivités dans leurs projets. » Pierre-André Durand, préfet de la région Occitania.

**Toutes les informations sur : [www.eau-grandsudouest.fr](http://www.eau-grandsudouest.fr)**

#### Contacts presse :

**Agence de l'eau Adour-Garonne :** Catherine Belaval, 06 08 73 64 03, [catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr](mailto:catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr)

**Préfecture :** [service-presse@occitanie.gouv.fr](mailto:service-presse@occitanie.gouv.fr) Margot Scherer, 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

Marie Latreille 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16